



# L'EPINE INFOS

N° 9 - 1<sup>er</sup> semestre 2020

## EDITO DU MAIRE

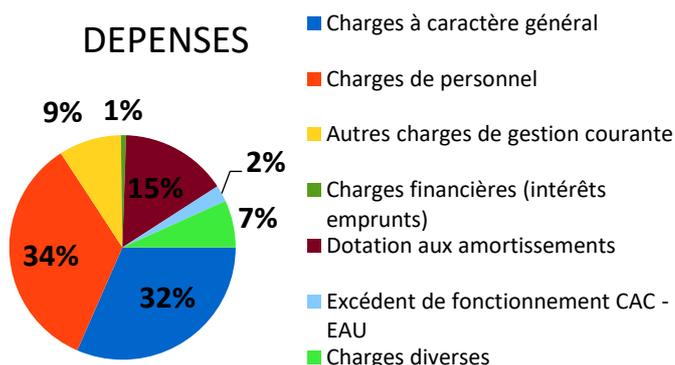
### Année 2020 = Année tronquée

Si l'année 2020 avait commencé normalement avec une ST Sylvestre réussie, la cérémonie sereine des vœux de l'ancien maire, la soirée théâtrale hilarante des « Sarrybiens », le repas habituel et convivial « des anciens », et la préparation calme des élections de la nouvelle équipe communale, tout bascule subitement à l'annonce de nouvelles affolantes : les « clusters » de la Somme puis de l'Alsace. Immédiatement, les élections municipales se déroulent, déjà sur fond d'une infection virale à échelle mondiale, que l'on ne nomme pas encore pandémie. Et ... La suite vous la connaissez ; plus rien ne fonctionne comme avant, les malades et les décès s'accumulent. Triste saison, marquée par toutes les fermetures nécessaires de l'école, de la mairie, des salles communales, des terrains de sport et de loisirs, de La Basilique, des commerces... A l'instar de tous les villages de France et d'ailleurs, la prostration de l'Epine se remarque à partir du confinement déclaré, et nous assistons au déroulement d'un premier semestre historique mais désorientant. Heureusement, à travers cette situation oppressante, depuis le 25 mai 2020, la Commune est régie par un nouveau conseil paritaire formé du maire, du premier adjoint, tous deux sortants, de deux nouveaux adjoints, d'une conseillère déléguée, et de 10 conseillers dont 6 nouveaux. Tous ces élus nouveaux, se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée et que vous leur accorderez. Je terminerai aussi par une bonne nouvelle pour tous : le déconfinement s'accroît, l'école repart, les commerces, les artisans, les travaux reprennent et pour rassurer votre préoccupation de citoyen(e) épinois(e), savourez le fait que l'ancien conseil n'a pas augmenté le taux communal des impôts locaux 2020, et que le nouveau a déjà décidé de l'approuver.

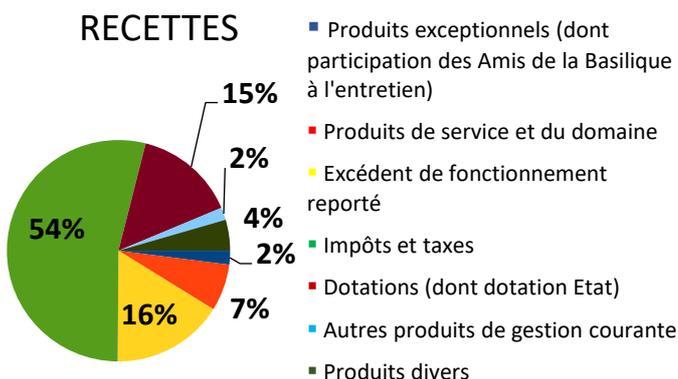
Bon déconfinement à tous et merci aux épinois qui n'ont pas arrêté de travailler pour permettre au plus grand nombre d'entre nous, de garder la vie et de passer de façon satisfaisante, la période délicate engendrée par l'apparition de ce COVID19 maudit. Bon courage et restez vigilants.

## Le budget 2020 en quelques chiffres

### DEPENSES



### RECETTES



### INVESTISSEMENT 2020

Cette année, les dépenses d'investissements votées seront modestes, car elles tiennent compte du solde des dépenses du chantier de l'orgue d'une valeur de 70.100 €, et des dépenses engagées pour les années 2021 et 2022 à hauteur de 900.000 € environ consacrées à la restauration extérieure du chevet et du déambulatoire de la Basilique, terminant ainsi le gros chantier de rénovation des murs et toitures de la Basilique Notre Dame.

Les nouveaux investissements seront donc :

\*Création de 2 parkings pour recharge de voitures électriques, Rue des Moissons : 4.000 €

\*Equipement de la salle L'Épinette en autolaveuse, défibrillateur, aspirateur, volets : 19.700 €

\*Etude technique et financière du futur chantier de la Basilique : 35.200 €

\*Installation d'un système de vidéos-protections à 11 caméras, à l'intérieur de la Basilique et aux entrées du village : 65.000 € (sauf si subventions <80% HT) 80 % de l'ensemble sera financé grâce au solde des dernières subventions de l'orgue, que la commune avait avancé.

## L'équipe municipale



**Maire : ADAM Jean Pierre**  
Exécutif budget  
Aménagement du territoire  
Urbanisme  
Elections  
Marchés publics – Subvention  
Personnel communal  
Droit de préemption  
Délégué : AUDC – SCOT - PAYS  
CAC : conseiller communautaire



**ALBAUT Nathalie**  
Ecole  
  
Commissions :  
- Budget  
- Communication  
- CCAS



**1<sup>er</sup> Adjoint : DEVILLIERS Guy**  
Suppléant Maire (commune et CAC) – Délégué SIEM  
Bâtiments communaux (entretien, investissement) – Suivi Marchés Enedis-Orange – Eclairage Public  
Contact local : UNESCO – A.B.F. – ST JACQUES DE COMPOSTELLE  
Cimetière  
Budget



**CHOBEAU Karine**  
Ecole  
  
Commissions :  
- Appel d'offres  
- Elections



**2<sup>ème</sup> adjointe : LIMA Véronique**  
Appui administratif - Gestion cantine/garderie- personnel périscolaire - Relation avec associations - CCAS - Responsable fêtes et cérémonies  
Jumelage avec comité des fêtes - Responsable communication  
Gestion occupants lotissement social avec Châlons Habitat  
Interface avec l'école



**GABREL Michel**  
Bâtiments  
Matériel communal  
  
Commissions :  
- Association Foncière  
- Fleurissement



**3<sup>ème</sup> adjoint : LEGRAND Clovis**  
Voirie – Police de voirie (OPJ)  
Personnel Communal  
Marché à bon de commande  
CAC (entretien + signalisations)  
Budget  
Relation avec : armée, flamme Verdun, anciens combattants  
Espaces verts et Fleurissement  
Matériel communal  
Gestion de la rivière Vesle



**MACHET Sylvie**  
  
Commissions :  
- Budget  
- CCAS  
- Communication



**Conseillère Déléguée : TRUMTEL Pascale**  
Gestion Salle des fêtes  
Jumelage  
Comité des fêtes  
Relation avec : armée, flamme Verdun, anciens combattants  
Fleurissement



**MEZIERES Christine**  
Ecole  
  
Commissions :  
- CCAS  
- Communication

## HORAIRES ET CONTACTS MAIRIE



### MOLITOR Denis

Bâtiments

Commissions :  
- Appels d'offres



### LAGILLE Samuel

Espaces verts et fleurissement

Commissions :  
- Communication  
- Appels d'offres



### ROBERT Pascal

Bâtiments  
Espaces verts et fleurissement

Commissions :  
- Appels d'offres



### TÉTARD Nathalie

Commissions :  
- Budget  
- Appels d'offres



### VILLIERE Thierry

Gestion de la rivière Vesle  
Salle des Fêtes

Commissions :  
- Appels d'offres  
- Élections  
- Association foncière

MARDI – de 16 h 00 à 18 h 30  
VENDREDI – de 13 h 00 à 15 h 00  
Tél : 03.26.66.96.99  
Mail : [mairie.lepine51@wanadoo.fr](mailto:mairie.lepine51@wanadoo.fr)

### ➔ VACANCES D'ETE...

La mairie sera fermée du 10 au 28 août 2020 inclus.

En cas d'urgence vous pouvez contacter :

- Mr ADAM Jean-Pierre (Maire)	06.46.72.25.80
- Mr DEVILLIERS Guy (1 <sup>er</sup> Adjoint)	06.26.53.34.55
- Mme LIMA Véronique (2 <sup>ème</sup> Adjointe)	06.81.15.13.28
- Mr LEGRAND Clovis (3 <sup>ème</sup> Adjoint)	06.84.13.14.42

15 – SAMU – URGENCES MEDICALES  
17 – POLICE SECOURS  
18 – POMPIERS  
114 – PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

### BRIGADE DE GENDARMERIE

COURTISOLS – 106 avenue de la Vesle  
Tél : 03.16.66.61.72

Horaires :

Du jeudi au samedi - 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00  
Dimanche et jours fériés - 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00

### EAU POTABLE

Accueil : CAC -Mairie de Saint-Memmie  
2 avenue Le Corbusier

Horaires : 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00  
Téléphone : 03.26.69.38.38

Mail : [eau-potable@chalons-agglo.fr](mailto:eau-potable@chalons-agglo.fr)

Démarches en ligne : <https://citoyen.chalons-agglo.fr/>

Numéro d'urgence en dehors des heures de service en cas de fuite sur le domaine public jusqu'à votre compteur :  
06.87.74.78.71

## VOISINS VIGILANTS

La commune a adhéré à la convention dispositif « voisins vigilants » depuis novembre 2013.

Ce dispositif sert essentiellement à dissuader les délinquants et à accroître la réactivité des gendarmes.

Cinq habitants de la commune se sont proposés pour être « référent citoyen ». Ils ont été formés par la gendarmerie au sens de l'observation ainsi qu'aux réflexes de signalement et de description d'éventuels faits suspects.

Si vous êtes témoin d'un fait suspect ou très inhabituel, prévenez votre référent, qui contactera la gendarmerie.

**Pour connaître le référent de votre quartier :** vous rapprocher au préalable de la mairie qui vous indiquera ses coordonnées.

## LA VIE DE LA COMMUNE

### Borne de recharge :

La commune de l'Épine s'est dotée d'une borne de recharge pour voiture électrique.

Celle-ci se situe rue des Moissons.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter au site [www.modulo-energies.fr](http://www.modulo-energies.fr)



### Commission village fleuri :



Le jury communal des maisons fleuries fera le tour du village mi-août 2020.

Il est donc demandé à chacun un petit coup de main (balayage des trottoirs, entretien des pelouses, etc...) afin que notre commune se présente sous son meilleur jour.

Les efforts au quotidien de chacun, permettent à nos employés de se consacrer à l'embellissement et au fleurissement des espaces verts de notre commune.



### L'orgue de la Basilique va retrouver son lustre d'antan :



Les travaux de restauration du grand orgue, du buffet et de ses volets vont bientôt être terminés. Le buffet de l'orgue Renaissance (structures de menuiserie dans laquelle sont placés les tuyaux de l'orgue) a été rénové par l'entreprise Italienne FORMENTELLI. Ce buffet est l'un des plus vieux de France et grâce au travail d'orfèvre de cette entreprise spécialisée, des inscriptions en latin qui semblaient effacées sont réapparues ; les statues en bois des huit apôtres et des sept Dieux païens sont de nouveau bien visibles.

Après des mois de restauration entre la Drôme et Vérone en Italie, l'orgue est arrivé en kit et a été remonté à partir de la mi-janvier. Ce ne sont pas moins de 1200 tuyaux de différentes matières, formes et tailles qui ont été reconstruits. Le facteur d'orgue Monsieur Michel

FORMENTELLI a pu continuer à travailler pendant la période de confinement étant bloqué en France, ce qui lui a permis de pouvoir procéder avec beaucoup de patience et de souci du détail et d'art à des travaux de réglages de la tuyauterie afin d'obtenir un son le plus proche de ce qu'il était à l'origine.

Les travaux de peinture des volets sont actuellement effectués par Florence ASEULT, peintre décoratrice diplômée enlumineur de France, qui est installée dans le chœur de la Basilique.

L'inauguration officielle prévue initialement le week-end de la Pentecôte 2020 a dû être reportée compte tenu de la situation sanitaire actuelle, aux 18-19-20 septembre 2020.



### Salle des fêtes et comité des fêtes :

Suite aux mesures sanitaires en vigueur concernant le Comité des Fêtes, la bourse multi collection du 29 mars a été annulée ainsi que le trimelange du week-end de l'ascension. Ces manifestations sont reportées en 2021 pour la bourse multi collection le 28 mars 2021, pour le trimelange le 14 mai 2021, nous avons pu garder le programme prévu.

Les associations du comité des fêtes, l'atelier de peinture et la country ont dû cesser leurs activités, elles ne peuvent toujours pas reprendre les cours.

Les locations de la salle ont dû être annulées. A ce jour nous ne pouvons toujours pas la rouvrir au public. Nous avons profité de cette interruption pour doter la salle d'un défibrillateur, d'une autolaveuse et d'un aspirateur.

Nous commençons à prévoir certaines animations comme le réveillon du 31 décembre, le traiteur est déjà réservé.

Des mesures plus favorables pourraient être prises prochainement.

### Brocante :

La société de chasse a pris la décision d'annuler l'édition 2020 de leur brocante/vide grenier.

## TRAVAUX BRUYANTS – BRULAGE

Il est rappelé : Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne doivent pas causer de gêne au voisinage et sont donc autorisés :

- ↪ les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- ↪ les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00
- ↪ les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 uniquement

Par arrêté préfectoral en date du 8 avril 2016, les feux de plein air sont réglementés dans le département de la Marne. Le brulage à l'air libre ou en incinérateur individuel est interdit toute l'année et doivent par conséquent être évacués par le système de collecte via les bacs ou dépôt en déchetterie.

## COMMERCES

Notre commune a pu revoir les portes de ses commerces s'ouvrir après cette longue période de confinement, voici un petit mot de tous nos commerçants où vous retrouverez leurs activités et leurs horaires :

« Toute l'équipe de la **Brasserie de la Basilique** est heureuse de vous accueillir dans son bar et son restaurant tous les jours du lundi au vendredi de 9 H à 20 H et le samedi de 10 H à 18 H. La semaine le chef vous propose son menu du jour, il peut être consultable devant notre restaurant ou sur notre site Facebook (Brasserie de la Basilique). Depuis le déconfinement vous avez également la possibilité d'opter pour les menus à emporter. Nous vous conseillons de réserver au 03.26.66.95.11. Avec le plaisir de vous voir et revoir. »

« Sylvie, votre **Coiffeuse de l'Épine** Av. du Luxembourg a rouvert ses portes le 11 MAI. Votre absence m'a manquée et c'est avec grand plaisir que j'ai pu de nouveau vous accueillir après cette longue période de fermeture due à la pandémie du Covid 19. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03.26.67.63.10 et voici les nouveaux horaires d'ouverture du Mardi au Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H, le Vendredi de 9 H à 19 H et le Samedi de 8 H 30 à 17 H en continu. »

« **Le Fournil de la Basilique** a changé ses horaires désormais nous vous accueillons du lundi au vendredi de 5 H 45 à 14 H et de 16 H 30 à 19 H 30, le samedi de 5 H 45 à 12 H 30, et nous sommes fermés les dimanches. »

« L'équipe diplômée de **L'Hôtel Félin « Le Nid Douillet »** 12 avenue du Luxembourg accueille vos chats toute l'année dans une pension sans cage, ni barreaux. Nous vous proposons aussi des croquettes et de la litière professionnelles. Pour tout renseignement ou visite, n'hésitez pas à nous contacter au 03.51.37.99.12, par courriel à [contact@hotel-le-nid-douillet.fr](mailto:contact@hotel-le-nid-douillet.fr), sur Messenger ou sur [www.hotelfelin.fr](http://www.hotelfelin.fr). »

« **L'Ecurie des Minis Poons** vous propose des balades à poney les après-midis : le mercredi, jeudi, vendredi, samedi et le dimanche sur rendez-vous au 06 48 71 80 34. Nous organisons des animations ou des anniversaires avec les poneys ... Nouveau : vente de fruits et légumes de saison au 7 Avenue du Luxembourg 51460 l'épine : le Mardi de 14 H à 16 H 30 et le Vendredi de 14 H 30 à 17 H sur demande à commander de préférence. Nous avons une page Facebook (Écurie des minis poons). »

« La **SARL des 4 épis** est heureuse de vous accueillir à la ferme les Mercredis, Jeudis et Vendredis de 15 H à 19 H et les Samedis de 9 H à 12 H 30 Avenue du Luxembourg de mi-avril à mi-octobre, et, sur commande et rendez-vous les autres jours et le reste de l'année au 06.81.61.32.69. Nous produisons nous même quelques fraises, œufs, concombres, courgettes, salades, radis et tomates. Nous vendons également différents produits artisanaux de la région : asperges, fraises, confitures, champagnes, bières, escargots, chips, pâtés, granulés de bois de chauffage 100% résineux. »

« Michaël DELAVAL et toute son équipe vous accueillent au spa de l'Épine **LE TEMPS D'UN VOYAGE** - 22 allée du Château. C'est avec plaisir que nous avons pu vous revoir depuis le 11 MAI. Prenez soin de vous et venez nous rendre visite pour des massages, bains... Vous pouvez prendre rendez-vous au 03.26.64.07.52, Ludivine et Céline répondront avec plaisir. Vous pouvez également nous retrouver sur notre site Facebook. »

## QUELQUES MOTS....

### Solidarité face à l'épidémie

En mars dernier, les français ont découvert que des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité essentiels à leur protection sanitaire étaient indisponibles. Face à cette pénurie, de nombreuses initiatives locales ont vu le jour.

A l'EPINE aussi, la solidarité s'est organisée. Une dizaine de personnes se sont mobilisées pour confectionner des masques à tous les habitants. Elles ont affronté plusieurs difficultés :

- un manque de disponibilité des couturières : certaines s'étaient déjà engagées sur une autre action solidaire, à savoir la fabrication de surblouses destinées au personnel de l'hôpital de Châlons ;
- l'impossibilité de se retrouver dans un lieu public : une chaîne très efficace de travailleuses à domicile s'est organisée ;
- la pénurie d'élastique.

Malgré cela, en deux semaines, près de 800 masques ont pu être réalisés.

Fin avril, alors que le déconfinement s'annonçait, la distribution était faite dans tout le village.

De nombreux épinots ont reçu leur masque avec soulagement car ils n'en possédaient pas encore à cette époque.

Saluons ce bel acte de solidarité !

### Les enfants de l'école : 4 rentrées pour une année scolaire !

2 septembre 2019 : 67 élèves font leur rentrée scolaire, ils ignorent alors que l'année scolaire qui s'annonce sera inédite.

Avec la fermeture des écoles le 16 mars 2020, commence une longue période de travail à la maison avec les parents qui doivent « se substituer » en partie au personnel enseignant.

12 mai 2020 : 18 enfants retrouvent leur école, mais elle n'est pas comme « avant » à cause du protocole sanitaire. Il n'y a presque aucun bruit dans la cour. Certains élèves sont un peu désorientés.

Comment faire comprendre à un enfant qu'il doit rester à un mètre de son copain, qu'il ne peut plus taper dans un ballon, qu'il n'a pas le droit d'aller voir son frère dans un autre groupe, qu'il doit éviter de quitter sa table dans la classe y compris pour manger, qu'il doit se laver les mains au moins 8 fois dans la journée !

4 juin 2020 : pour permettre à plus de parents de retourner au travail, l'école accueille des nouveaux élèves. Sur les 35 inscrits, 16 sont déclarés prioritaires. Mais le protocole sanitaire n'est pas assoupli, et ils ne peuvent pas être accueillis tous à temps plein. Les enfants non prioritaires ne sont scolarisés que 2 jours sur 4, alors que certains avaient fait une rentrée « à temps plein » le 12 mai.

22 juin 2020 : le protocole s'assouplit, la quasi-totalité des enfants revient en classe pour les 2 dernières semaines de l'année scolaire. Pour les petits de maternelle, le retour est difficile après plus de 3 mois d'interruption. Les habitudes sont bouleversées : c'est un agent communal qui les prend en charge à l'extérieur de l'école alors que les parents les déposaient dans le hall d'accueil de la maternelle, ils ne se déchaussent plus, ils doivent se laver les mains très souvent, ils ne peuvent plus faire la sieste...

Mais dans la cour, les élèves retrouvent le plaisir de jouer ensemble.

En cette fin d'année très particulière, il faut remercier les enseignants qui ont su s'adapter et faire avancer en même temps, d'un point de vue pédagogique, les élèves à temps plein en classe, les élèves présents en alternance et les enfants restés à la maison, et ceci pour l'ensemble des classes. Les agents communaux de l'école ont dû également modifier leurs habitudes de nettoyage pour respecter la rigueur du protocole sanitaire.

Malgré les difficultés, l'école de l'EPINE est une des premières du département à avoir réouvert ses portes grâce à l'implication de tous.



12 mai : la classe des CE2-CM1 et CM2 peut accueillir une dizaine d'élèves, contre 28 en temps normal



Des barrières sont installées pour diviser la cour en 3 parties

### Les actions du CCAS



-Une formation « sensibilisation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours » a été réalisée samedi 11 janvier 2020. 10 épinots ont appris ou revu les gestes qui peuvent sauver une vie, ainsi que le fonctionnement d'un défibrillateur cardiaque. Une autre session a été organisée dans le cadre de la formation continue des agents communaux.

- Le traditionnel repas communal s'est déroulé le 7 février 2020. Il a rassemblé 81 habitants âgés de 60 ans et plus qui se sont retrouvés avec grand plaisir autour d'un bon repas préparé par le Traiteur des Sacres. 6 plateaux repas ont également été distribués à domicile pour les inscrits ne pouvant pas se déplacer. Cette année, les visites aux pensionnaires des EHPAD châlonnais ont dû être reportées à cause de la Covid 19.

- Pendant la durée du confinement, 5 volontaires ont contacté par téléphone les personnes âgées les plus fragiles ou les personnes seules. L'isolement a été plus ou moins difficile à supporter pour elles et nous espérons que les échanges avec les membres du CCAS ont pu les aider à passer cette période délicate. Au total, 19 foyers ont été soutenus à un rythme plus ou moins régulier selon les besoins.

